



# Extrait du Registre des Délibérations

Direction Générale des Services  
Service des Assemblées  
et de la Réglementation

du Conseil Municipal



## SEANCE DU JEUDI 25 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le 25 février à 18h00, les Membres du Conseil Municipal de la Ville du Mans, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 19 février 2016 sont réunis Salle Forum des Quinconces, sous la présidence de M. BOULARD, Maire.

**Sont présents** : M. J-C. BOULARD, Mme I. SEVERE, M. C. COUNIL, Mme C. BRULÉ-DELAHAYE, M. J. GOUFFE, Mme A. BESNARD, M. B. BREUX, Mme M. SCHIAPPA, M. F. EDOM, Mme E. DEBOST, M. S. LOPES, Mme J. PEDOYA, M. Y. CALIPPE, Mme L. HAMONOU-BOIROUX, M. P. DELPECH, Mme C. N'KALOULO, M. C. JEAN, Mme F. DUBOIS, Mme A. MATHIS, Mme R. KAZIEWICZ, Mme C. GOUHIER, Mme C. POUPINEAU, M. J-F SOULARD, Mme A-M. CHOISNE, M. T. TOUCHE, Mme P. CHARTON, Mme F. PAIN, M. A. EL ARRASSE, M. T. SAMAIN, M. R. BATIOU, Mme M. KARAMANLI, M. N. LANDY, M. O. BIENCOURT, Mme F. RAMBURE, M. S. GUY, M. A. AMMAR, Mme S. MOISY, M. Q. PORTIER, Mme V. RIVRON, M. A. PIGEAU, Mme E. MARTI, M. P. BOUGLER, M. Y. BROCHARD, M. J-M. BATAILLER, Mme I. PIVRON, Mme A. PEROT, Mme H. DUBREUIL-DEFRENNE, Mme C. MORANCAIS, M. L. NOGUES, M. E. DUBOIS, M. L. VALMENIER

**Absents et représentés** : M. A. EL ARRASSE, M. S. LE FOLL, M. S. GUY, Mme L. PEREZ, Mme V. RIVRON, M. Y. BROCHARD, Mme A. PEROT, Mme H. DUBREUIL-DEFRENNE, M. J- E. MAZERY, M. K. EDOM

**Votes par procuration :**

Mme J. PEDOYA pour M. A. EL ARRASSE jusqu'à son arrivée  
M. J-C. BOULARD pour M. S. LE FOLL  
Mme I. SEVERE pour M. S. GUY après son départ  
Mme C. POUPINEAU pour Mme L. PEREZ  
Mme I. PIVRON pour Mme V. RIVRON jusqu'à son arrivée  
Mme A. PEROT pour M. Y. BROCHARD après son départ  
M. Y. BROCHARD pour Mme A. PEROT jusqu'à son arrivée  
M. J-M. BATAILLER pour Mme H. DUBREUIL-DEFRENNE après son départ  
M. P. BOUGLER pour M. J- E. MAZERY  
Mme C. MORANCAIS pour M. K. EDOM

M. BATIOU remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 16 décembre 2015 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.